

Contremaître – Mécanicien Diesel Service aux opérations

PÉRIODE D'EMPLOI

Temps plein, permanent (40h)

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la responsabilité du coordonnateur du secteur voirie et distribution des eaux et égouts, le contremaître-Mécanicien planifie, surveille et inspecte toutes les activités liées à l'entretien, à la réparation et à l'entretien de la flotte de véhicules municipaux.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Supervise le travail des employés sous sa responsabilité, y compris les sous-traitants.
- Collabore à la mise en œuvre de règles de sécurité, de guides et de procédures de travail pour la municipalité, les respecte et les applique.
- Se conforme et veille à ce que tout le personnel sous sa responsabilité se conforme aux règlements et à la Loi sur la santé et la sécurité au travail.
- Responsable de l'entretien et de la réparation de toute machinerie lourde ou légère.
- Superviser les opérateurs dans l'entretien de base de leurs véhicules respectifs.
- Responsable des pièces ou des outils.
- Responsable de garder le garage propre.
- Responsable de la tenue d'un registre de chaque réparation ou entretien de chaque pièce d'équipement.
- Signale à son superviseur tout cas ou toute situation difficile encourus avec le personnel sous sa supervision.
- Coordonne les activités de leur secteur avec celles des autres secteurs du service des travaux publics et/ou d'autres services de la municipalité.
- S'acquitte de toute autre tâche de nature similaire à celle demandée par son superviseur en fonction de ses compétences, de ses qualifications et de ses capacités.

Diagnostic et réparation

- Diagnostiquer les problèmes mécaniques, électriques et électroniques des véhicules ou des équipements.
- Effectuer des réparations sur des moteurs, des systèmes de transmission, des freins, des suspensions, des systèmes de climatisation, des équipements, des poids lourds ou d'autres machines industrielles.
- Remplacer ou réparer les pièces défectueuses en utilisant des outils appropriés.
- Effectuer des tests de performance après chaque réparation pour s'assurer de la bonne marche des équipements.

Maintenance préventive

- Réaliser des inspections régulières et des entretiens préventifs pour minimiser les risques de pannes et prolonger la durée de vie des véhicules ou équipements.
- Vérifier les niveaux d'huile, de fluides, les filtres, les courroies et les systèmes d'échappement pour s'assurer qu'ils sont en bon état de fonctionnement.
- Effectuer la vidange, la révision des moteurs, et les contrôles périodiques sur les machines et véhicules.

Suivi des procédures de sécurité

- Appliquer toutes les normes de sécurité et les pratiques recommandées en matière de mécanique.
- Maintenir un environnement de travail propre et sécurisé, respecter les consignes de sécurité et porter les équipements de protection individuelle appropriés.

Gestion des pièces de rechange et de l'équipement

- Identifier les pièces nécessaires à la réparation ou à l'entretien des véhicules et équipements.
- Tenir à jour les inventaires de pièces de rechange et s'assurer que les outils et équipements sont bien entretenus et en bon état.

Exigences et qualifications

- Certifications : Certification sceau rouge en mécanique de machinerie lourde
- Détient un permis valide pour les moteurs diesel et à essence
- Cinq (5) ans d'expérience en tant que mécanicien de moteurs diesel
- L'expérience de supervision sera considérée comme un atout
- Capable de parler et d'écrire dans les deux langues officielles (français et anglais)
- Capable d'utiliser un ordinateur, la suite Microsoft office et à l'aise à opérer un logiciel interne.
- Capable de remplir divers rapports de manière claire et concise
- Attentif aux détails pratiques et techniques
- Capable de travailler sous pression et dans des contraintes de temps serrées
- Capable de prioriser et de déléguer plusieurs projets

Mise en garde : Les énoncés ci-dessus reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et sont destinés à décrire la nature générale et le niveau de travail effectué et ne doivent pas être considérés comme une énumération exhaustive de toutes les responsabilités, fonctions, capacités et exigences occupationnelles inhérentes. Tous les membres du personnel peuvent, de temps à autre, être amenés à effectuer des tâches en dehors du cadre de leurs responsabilités normales, selon les besoins